

Appel à dons pour le fonds de solidarité 2023 - Renforcer les solidarités face à l'adversité !

dimanche 20 novembre 2022, par [ESSF](#), [NOVAK Adam](#), [ROUSSET Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 20 novembre 2022).

Le chaos écologique frappe dorénavant les pays les plus développés et pas seulement les plus pauvres, à l'heure où les protections sociales, les droits et le niveau de vie des populations se voient brutalement attaqués. Voilà qui constitue les fondements d'un combat commun, du nord au sud, de l'ouest à l'est, contre les fauteurs de crises écologique, sanitaire, sociale et démocratique. Cette communauté de lutte ne signifie pas que la solidarité envers les populations les plus gravement impactées n'aurait plus lieu d'être : elles ont toujours besoin de soutien politique et financier.

Vagues de chaleurs, fontes des calottes glaciaires, inondations et glissements de terrain, sécheresses et désertification, mégafeux, dérèglement des moussons, typhons... Dans les océans, la montée des eaux et la reconfiguration des grands courants marins sont amorcées. La réalité dévastatrice du changement climatique a dominé l'année 2022, comme les conséquences (durables) de la pandémie Covid-19 ont dominé les années précédentes. Le chaos écologique frappe dorénavant les pays les plus développés et pas seulement les plus pauvres. A cela s'ajoutent des attaques souvent sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale contre les protections sociales, les droits et le niveau de vie des populations, y compris au « Nord ».

Voilà qui constitue les fondements d'un combat commun, du nord au sud, de l'ouest à l'est, contre les fauteurs de crises écologique, sanitaire, sociale et démocratique qu'incarnent singulièrement la finance mondialisée, les géants pétroliers, la nouvelle aristocratie capitaliste internationale. Cette communauté de lutte ne signifie évidemment pas que la solidarité envers les populations les plus gravement impactées n'aurait plus lieu d'être, loin de là. Elles ont toujours besoin de soutien politique et financier.

C'est bien le cas des cinq pays pour lesquels ESSF mène une campagne permanente de solidarité : le Pakistan (où un tiers du territoire vient d'être inondé), Mindanao aux Philippines (où calamités naturelles, répression et conflits militaires conduisent à des crises humanitaires répétées), l'Indonésie et le Bangladesh (en première ligne face à la montée des eaux océaniques), la Birmanie (Myanmar), théâtre d'une guerre atroce conduite par la junte militaire au pouvoir.

Le rythme habituel de nos campagnes financières a été bouleversé par l'invasion de l'Ukraine, devenue le point focal de la solidarité internationale. Nous avons attendu le mois de juin pour lancer un nouvel appel financier à destination de l'Asie où la situation n'avait rien perdu de son urgence. La réponse à cet appel a été très encourageante : nous avons notamment reçu un nombre de dons très inhabituel en juillet, si bien que **de juin à la mi-novembre, nous avons pu envoyer 28 300 euros à nos partenaires** en Asie, à savoir :

- la coalition d'associations MiHands, basée à Mindanao, dans le sud des Philippines,

- le mouvement « Femmes libres » en Indonésie,
- les associations paysannes BKF-BKS et leurs alliés au Bangladesh,
- la Labour Education Fondation (LEF) et la Crofter Fondation au Pakistan.
- un regroupement d'associations aux frontières de la Birmanie (Myanmar) qui assure la répartition de l'aide aux forces de la résistance.

Nous agissons actuellement en « flux tendu » : dès que de nouveaux dons le permettent, nous transférons l'argent à nos partenaires. **Nous avons donc besoin de reconstituer notre Fonds permanent de solidarité Asie pour engager l'année 2023.** C'est le sens de cet appel.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux ont contribué à la solidarité- ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous le feront à l'avenir...

Pierre Rousset et Adam Novak

ESSF, 20 novembre 2022

Les dons à ESSF peuvent être « dédiés » en indiquant le pays auxquelles ils sont destinés. S'ils ne le sont pas, ils sont versés au Fonds permanent de solidarité Asie et répartis suivant les urgences à nos partenaires. Les dons peuvent être ponctuels, sous forme de virements mensuels (ce qui permet d'anticiper les recettes) ou une combinaison des deux.

Rappelons que notre association fonctionne sans aucune forme de rémunération, sur une base entièrement militante. Ainsi **100% des dons reçus sont transférés à leurs destinataires.** Les frais liés à ces transferts sont surtout bancaires et réduits au minimum (moins de 5%). Nous « n'exportons » pas nos propres projets. Nous aidons des mouvements à répondre aux urgences humanitaires, sociales et démocratiques à partir de leur implication sur le terrain et de leur propre perception des priorités.

Nous ferons en janvier 2023 un point plus précis sur le montant et l'utilisation des dons reçus cette année.

Pour envoyer des dons

Les dons peuvent être versés sous forme de chèques (en euros seulement et payables en France), par virements bancaires directement au compte de notre association, et via Helloasso ou PayPal.

Chèques

Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :

ESSF
2, rue Richard-Lenoir
93100 Montreuil
France

Banque :

Crédit lyonnais

Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)
10 boulevard Chanzy
93100 Montreuil
France
ESSF, compte n° 445757C

Références bancaires nationales (RIB) :

Banque : 30002
Indicatif : 00525
N° de compte : 0000445757C
Clé : 12
Compte au nom de : ESSF

Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12
BIC / SWIFT : CRLYFRPP
Compte au nom de : ESSF

Paypal : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal : contact europe-solidaire.org
https://www.paypal.com/donate?token=buQz5YbOnUzz5VqhmpkK8OD0lu9htTRJVvgcPQQ4hhX7FE077Ga_XoDBivMuYbjfN4t0avVWu8BOr2cw

HelloAsso : vous pouvez aussi transférer vos dons via HelloAsso (voir la commande placée en page d'accueil) :
<https://www.helloasso.com/associations/europe-solidaire-sans-frontieres/formulaires/1/widget>

En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (adresse en général indiquée sur les chèques).
